

L'évolution du public des villages de vacances associatifs en France.

L'exemple de VVF

Gilles Caire

(CRIEF – Université de Poitiers ; Responsable du Master Professionnel « Droit et développement de l'économie sociale et solidaire »)

Résumé

Les données de fréquentation de VVF, premier opérateur associatif de villages vacances en France, conduisent au constat que les catégories populaires sont aujourd'hui moins présentes qu'auparavant, et sont remplacées par des catégories relevant de classes sociales moyennes et supérieures. Ce glissement progressif de publics est à relier à un « effet de ciseaux » entre des revenus du travail stagnants et des prix des services touristiques en augmentation, effet de ciseaux touchant plus particulièrement le tourisme social.

La démocratisation du tourisme, des vacances et des loisirs constitue l'objectif central du tourisme social. La Déclaration de Montréal de l'OITS de 1996 affirme que pour le tourisme social, « *l'ambition première est l'accès aux loisirs touristiques pour tous* » (article 1). En France, l'UNAT dans sa charte de 2002 évoque pareillement la poursuite d'un « *projet d'intérêt général (...) visant à développer l'accès du plus grand nombre aux vacances, au tourisme et aux loisirs de façon générale* » et ce projet se caractérise notamment par « *des activités proposées créatrices de lien social* » et par « *la volonté de brassage social et d'accueil des publics sans aucune discrimination* ».

Historiquement en France, les associations de tourisme social ont très largement participé au mouvement de démocratisation du tourisme grâce à des partenariats originaux à partir des années 1960 avec les Comités d'entreprises, les organismes de protection sociale, le Ministère du tourisme, les Caisses d'allocation familiales, les collectivités territoriales (Caire, Gilles, 2012). Les colonies de vacances, les auberges de jeunesse et les villages de vacances ont accueilli des enfants, des jeunes, des familles, des personnes âgées de toutes origines sociales. La démocratisation s'est poursuivie durant les années 1970 - en 1974 la barre des 50 % de partants est franchie - pour atteindre à la fin des années 1980 un taux de départ d'un peu moins des deux tiers de la population. Mais sur les dix dernières années, ce taux connaît un progressif affaiblissement et aujourd'hui chaque année, c'est plus de 20 millions de personnes de tous âges qui ne partent pas en vacances.

De plus les écarts de taux de départ entre catégories sociales demeurent très importants. C'est moins de la moitié des ouvriers qui prennent des vacances, à peine plus de 50% chez les retraités et les employés alors que le taux de départ est supérieur à 70% chez les professions intermédiaires et à 80% chez les cadres supérieurs. Les inégalités s'expriment aussi en termes de nuitées : les cadres supérieurs partent en moyenne 26 nuits par an en vacances, les agriculteurs moins de 4 nuits et les ouvriers moins de 9 nuits (Le Jeannic, Thomas et Ribera, José, 2006).

Dans ce contexte général de démocratisation puis de reflux, et d'inégalités face aux vacances de plus en plus prégnantes, les publics présents au sein des hébergements de tourisme social ne sont plus les mêmes qu'il y a 40 ans. Pour l'illustrer, nous nous appuyerons sur les données de fréquentation du premier opérateur associatif de villages vacances en France, VVF. Nous comparerons au cours du temps la composition des publics en termes de catégories sociales (I), en reliant ces évolutions aux modifications de la population des partants d'une part (II) et aux variations des revenus du travail et des prix des services touristiques d'autre part (III).

I Le progressif effacement du public populaire en VVF

VVF Villages (anciennement Villages Vacances Familles) est le premier opérateur touristique associatif français en termes de lits, d'emplois, de nuitées et de chiffres d'affaire. En 2011, VVF gère 103 villages¹, situés dans 19 régions (sur 22 en France métropolitaine), représentant 30 000 lits, et emploie 2400 salariés en pleine saison (1040 ETP). Ces villages ont accueilli 430 000 vacanciers pour 2,3 millions de nuitées (1,9 millions de nuitées de familles et 400 000 de nuitées de groupes) et un chiffre d'affaires de 75 millions d'euros HT.

L'association Villages Vacances Familles (VVF) s'est constituée en 1958, année où sont construits les deux premiers villages de vacances en Alsace, sur la base d'une coopération de la Fédération française de Tourisme Populaire (branche de l'OCCAJ d'inspiration chrétienne sociale et liée au syndicat CFTC), du département du Bas Rhin et de la Caisse des Dépôts et Consignations. L'objet statutaire de l'association est alors de « *permettre aux familles de passer des vacances saines, profitables et reposantes, en rapport avec leurs besoins autant qu'avec leurs possibilités, grâce à des services collectifs d'ordre matériel et éducatif* ».

L'article 1 des statuts actuels adoptés en 2011 reprend des termes très voisins, hormis l'aspect hygiéniste passé de mode : « *L'association a pour but d'organiser et de promouvoir toutes formes de loisirs, de vacances, de séjours, de voyages répondant aux besoins de ses usagers et ayants droits (enfants, jeunes, familles, retraités) et ouvertes à tous. De donner à ces activités un caractère social, éducatif, culturel ou sportif tout en s'efforçant de les rendre accessibles au plus grand nombre avec une attention particulière aux familles à faibles revenus* »². On retrouve dans cet extrait les valeurs d'économie sociale et solidaire et les principes affichés par l'ensemble du tourisme social français (Caire, Gilles, 2013).

Encadré : Comment désigner les « utilisateurs » du tourisme social ?

Dans la littérature professionnelle et dans le discours des directeurs, salariés et militants, pour désigner les pratiquants du tourisme social, différents termes sont employés : touristes, clients, hôtes, usagers, participants, stagiaires, vacanciers, résidents, estivants (hivernants), bénéficiaires, adhérents, ... Les termes sont de plus variables selon les structures ; en fonction

¹ 75 % des villages gérés par VVF appartiennent à des collectivités territoriales (communes, communauté de communes, départements), 7% appartiennent à des comités d'entreprise et 18 % sont propriété directe de VVF.

² L'objet social de l'association intègre également une perspective d'aménagement du territoire, de développement économique local durable et de partenariat avec les organismes sociaux.

des interlocuteurs (en interne, face aux vacanciers, face aux collectivités locales) ; selon le support et sa finalité (brochure de vente, charte, rapport d'activités, cibles marketing, résultats statistiques). Aucun terme ne semble cependant idéal : usager renvoie au service public ; client au marché, au consommateur ; vacancier, touriste, hôte au vocabulaire technique du secteur ; bénéficiaire, public à l'aide sociale ; adhérent renvoie à l'associatif.

Derrière cette variété des dénominations, la question concomitante pourrait être : les opérateurs du tourisme social considèrent-ils les vacanciers comme des consommateurs ou des acteurs? Et la « question miroir », celle-ci : comment les utilisateurs se considèrent-ils eux-mêmes ? Des adhérents-membres (marque d'engagement militant) ou des clients (donc « –rois »)? Ici la réponse semble être clairement : des clients. L'enquête AFIT 2000 relevait que la majorité des vacanciers ne savent pas quel est le statut juridique du village de vacances dans lequel il séjourne, et 95% affirment raisonner sur le seul rapport qualité/prix/destination.

En utilisant les données internes de l'association, il est possible de retracer l'évolution des « publics » vacanciers en fonction de leur catégorie sociale d'appartenance. Dans le tableau 1, les définitions des catégories sociales, les périodes d'enquêtes (seulement sur juillet-août en 1979), le fait que les vacanciers auto-déclarent leur catégorie d'appartenance à travers des enquêtes de satisfaction³, nécessitent la prudence. Malgré ces limites, il ressort cependant de ces données certaines tendances assez fortes pour que l'on puisse les considérer comme étant représentatives.

Tableau 1 : origine socio-professionnelle des vacanciers en VVF (hors groupes)

	1969/70	Eté 1979	1999	2009/2010
Artisans, Commerçants, Agriculteurs	4%	4%	3%	4%
Cadres sup., Prof. libérales	8%	-	16%	18%
Prof. intermédiaires	18%	17%	59%	31%
Employés	30%	65%		27%
Ouvriers	28%		13%	4%
Retraités	3%	1%	9%	13%
Autres sans activité professionnelle	9%	13%	-	3%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Réau, Bertrand (2005) et Rapports d'activités de VVF

³ Le taux de réponse n'est sans doute pas le même selon les catégories sociales et d'âge. De plus on sait que la distinction employés/professions intermédiaires n'est pas forcément claire parmi la population concernée.

Le tableau laisse en effet apparaître très clairement le « glissement » du noyau central des usagers des villages de vacances : la première place glisse des employés aux professions intermédiaires et la fraction des $\frac{3}{4}$ constituée en 1969/1970 des ouvriers, employés et professions intermédiaires est aujourd'hui remplacée par le groupe cadres supérieurs, professions intermédiaires et employés. En 2010 ces trois catégories sociales représentent les trois quarts des vacanciers chez VVF.

Les familles ouvrières ont quant à elles presque disparu. Elles représentaient près d'une famille sur trois en 1969 et à peine une sur vingt actuellement. Cette catégorie sociale privilégie aujourd'hui des formules moins onéreuses (Caire, Gilles, et alii, 2007) comme l'hébergement chez des parents ou amis, l'hôtellerie de plein-air (tente, mobil-home) et la location d'appartement (en résidence de tourisme ou auprès de particuliers).

Les retraités, présents de façon très marginale dans les années 1960 et 1970, sont devenus aujourd'hui une clientèle importante des Villages de vacances associatifs – le pourcentage serait très supérieur si l'on intégrait les groupes dans ces statistiques. L'augmentation est sans doute la conséquence d'un double effet de demande, effet-revenu (les revenus des retraités sont actuellement plus élevés que ceux de la moyenne des salariés alors que c'était l'inverse jusqu'aux années 1980), effet générationnel (les personnes à la retraite aujourd'hui ont une longue pratique du départ en vacances, ce qui n'était pas le cas des générations de retraités des décennies 1960 et 1970), et d'un effet d'offre (afin de mieux amortir leurs équipements, les villages ont fortement développé leurs offres sur le hors-saison).

II Un meilleur brassage social... par le haut

Mais cette première description est insuffisante car il faut également prendre en compte sur ces 40 années l'évolution très importante de la structure des diverses catégories sociales, ainsi que l'évolution différenciée des taux de départ (tableau 2 ; les inactifs, autres que retraités, ne sont pas pris en compte car la composition de cette catégorie – par ailleurs très hétérogène - a été trop profondément modifiée sur la période sous revue).

Tableau 2 : évolution du « brassage » social au sein de VVF

1969/1970	Agriculteurs, Artisans, commerçants	Cadres, professions intellectuelles sup.	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Total/ <i>Indice de Gini</i>
(1) Population totale (hors autres inactifs)	17%	4%	8%	12%	32%	27%	100%
(2) Population des partants	11%	8%	13%	16%	31%	21%	100% <i>0,183</i>
(3) VVF (hors autres inactifs)	4%	9%	20%	33%	31%	3%	100% <i>0,482</i>
(3)/(1) Indice de mixité absolue	0,2	2,2	2,5	2,8	1,0	0,1	-
(3)/(2) Indice de mixité relative	0,4	1,1	1,5	2,0	1,0	0,2	-

2009/2010	Agriculteurs, Artisans, commerçants	Cadres, professions intellectuelles sup.	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Total/ <i>Indice de Gini</i>
(1) Population totale (hors autres inactifs)	5%	10%	17%	20%	17%	31%	100%
(2) Population partants	5%	15%	21%	20%	13%	26%	100% <i>0,108</i>
(3) VVF (hors autres inactifs)	4%	19%	32%	27%	5%	13%	100% <i>0,321</i>
(3)/(1) Indice de mixité absolue	0,8	1,8	2,0	1,4	0,3	0,4	-
(3)/(2) Indice de mixité relative	0,8	1,2	1,5	1,4	0,4	0,5	-

Lecture : En 1968/69, les agriculteurs, artisans, commerçants représentent 17% de la population française des plus de 15 ans, 11% de la population des partants et 4% du total des vacanciers en VVF. Cette catégorie est doublement sous-représentée en VVF : leur poids est 5 fois plus faible que dans la population totale (indice 0,2) et 2,5 fois plus faible que dans la population des partants (indice 0,4).

Sources : données Recensements INSEE, rapports d'activité VVF

La vision du public présent en 2009/2010 en VVF est ici quelque peu différente de la précédente. Il s'agit de comparer la composition du public présent en VVF à la fois à la structure générale de la population et à celle spécifique des partants. L'idéal en termes de mixité sociale « absolue » serait que chaque catégorie sociale pèse du même poids au sein des VVF qu'au sein de la population totale, en ce cas les données de la ligne des rapports (3)/(1) seraient toutes égales à 1. Un objectif moins ambitieux de mixité sociale « relative » serait de refléter les proportions au sein de la population des partants, i.e. les données de la ligne des rapports (2)/(1) seraient toutes égales à 1. Sur ces deux éléments d'appréciation, qu'en est-il des différentes catégories ?

Les agriculteurs, artisans et commerçants sont certes toujours peu nombreux au sein des villages VVF. Mais leur nombre en 40 ans s'étant fortement réduit (17% de la population en 1969, 5% aujourd'hui) et en leur sein le taux de départ des agriculteurs ayant progressé, leur présence est aujourd'hui proche à ce que l'on peut attendre en termes de mixité « idéale ».

Les cadres supérieurs et assimilés sont beaucoup plus présents qu'en 1969/1970, 19% des présents au lieu de 9%. Mais cette progression provient d'un plus que doublement de leur poids au sein de la population (de 4 à 10%) combiné à un taux de départ toujours très haut. En conséquence leur surreprésentation a baissé par rapport à la population totale (de 2,2 à 1,8) et est resté presque constante par rapport à la population des partants (passant de 1,1 à 1,2). Les professions intermédiaires sont dans une situation très similaire. Le fait qu'ils représentent aujourd'hui un cinquième du public en VVF tient au doublement de leur poids dans la population totale (de 8 à 17%). En conséquence leur-surreprésentation absolue diminue sensiblement (de 2,5 à 2,0), mais leur surreprésentation par rapport à la population partante demeure parfaitement constante (1,5 aux deux dates).

Les employés sont une catégorie dont le poids au sein de la population au cours du temps a également fortement augmenté (de 12 à 20%), mais dont la présence au sein des VVF a baissé (33 à 27%). En conséquence, leur double surreprésentation chute fortement, l'indice de mixité absolue baissant de 2,8 à 1,4 et celui de mixité relative de 2,0 à 1,4.

Les ouvriers sont une catégorie dont le poids dans la population a été divisé par près de deux en 30 ans (de 32 à 17%) et comme nous l'avons souligné dont le taux de départ est toujours inférieur à la moitié. Leur présence en VVF s'est effondrée et alors qu'ils étaient « parfaitement » représentés en 1969/1970 (les deux indices étaient de 1), ils sont aujourd'hui devenus la catégorie la plus sous-représentée (0,3 et 0,4).

Enfin la progression des deux coefficients concernant les retraités s'expliquent pour les raisons précisées précédemment.

Si l'on cherche à synthétiser ces évolutions, il est commode de se référer à un calcul en termes d'indice de Gini. L'indice diminue sensiblement passant de 0,482 à 0,321, ce qui veut dire que la mixte sociale au sein des VVF a progressé au cours du temps⁴. Au même titre que pour la population partante (dont l'indice diminue de 0,183 à 0,108), la composition des publics présents en VVF renvoie aujourd'hui un « meilleur reflet » de la population française qu'hier. Mais paradoxalement ce progrès s'est fait « par le haut » au prix d'un recul de la présence des employés, qui étaient très largement surreprésentés dans les premières années de VVF, et d'une quasi-disparition des familles ouvrières.

III La problématique de l'effet de ciseaux

En 1959, lors de la création du premier village VVF à Obernai le prix journalier de séjour (en juillet/août) représentait 6 heures de travail au SMIG pour un adulte et 3,5 heures pour un enfant entre 5 et 9 ans (calculs effectués à partir de Réau, Bertrand, 2005). En 2012, le calcul pour le même village, en pension complète, conduit respectivement à 10 heures et 8 heures de SMIC (8 et 6,5 heures au tarif T2 pour les familles aux revenus les plus faibles qui conduit à l'application d'une réduction de 20% sur le tarif plein⁵). L'accessibilité financière est donc plus difficile aujourd'hui qu'elle ne l'était aux débuts de VVF.

Elle est aujourd'hui très problématique en pleine saison (juillet/aout) y compris si l'on cherche à minimiser les coûts en s'orientant vers la formule location plutôt qu'en pension complète. Nous proposons dans le tableau 3 quelques éléments permettant de comprendre la faible présence des catégories populaires dans les VVF.

⁴ En matière d'inégalités économiques, la valeur 0 pour l'indice de Gini indique une égalité parfaite de situation entre personnes (dans notre cas la composition sociale de la population présente en VVF serait strictement la même que celle de la population générale) et une valeur 1 une inégalité absolue, une seule personne disposant de toute la richesse (une unique catégorie sociale serait présente dans les VVF).

⁵ En 2011, 15% des vacanciers de VVF ont bénéficié d'un tarif réduit (T1 -10% ou T2 -20%), en fonction du coefficient familial. A noter également que 50% des vacanciers bénéficiaient d'un appui de leur comité d'entreprise, de la caisse d'allocations familiales ou de chèques vacances.

Tableau 3 : Prix des séjours et revenus des ménages

Prix minimal location village vacances VVF Eté période 15 juillet-15 août Base 4 personnes 2012		Déciles de niveau de vie mensuel 2009	
- campagne	550€ (T2 : 450€)	D1	870€
- littoral	850€ (T2 : 680€)	SMIC net 2012	1100€
		D5 (médiane)	1590€

Source : catalogue VVF été 2012, INSEE

Trois éléments permettent de comprendre ces difficultés. Tout d'abord, la progression du pouvoir d'achat par habitant ne se fait plus du tout au même rythme que durant les Trente glorieuses : les 5% de gain annuel (hors inflation) se sont mués en 2,2% par an entre 1974 et 1981 et en à peine 1,4% par an depuis. S'ajoutent des inégalités qui se creusent entre Français : « *Le niveau de vie baisse ou stagne pour pratiquement toutes les catégories de population sauf pour les plus aisées* » (dernière enquête "Revenus fiscaux et sociaux" de l'INSEE).

En second lieu, la part des dépenses dites pré-engagées⁶ a doublé entre 1964 (14% du budget) et 2008 (28%). Et entre 2001 et 2006, dernière date d'enquête *Budget de famille* de l'INSEE, la part de ces dépenses « forfaitaires » dans le budget du quintile des ménages les plus modestes est passée de 52% à 74% (alors que pour le quintile des ménages les plus riches, cette part baissait de 36% à 33%). On comprend dès lors, et alors même qu'il reste encore à payer les dépenses d'alimentation, d'habillement, de transport... que le montant du budget Vacances soit de plus en plus contraint.

Enfin, l'évolution des prix relatifs est également très défavorable au tourisme, comme l'illustrent les évolutions du tableau 4.

Tableau 4 : Evolutions cumulées 2004-2012

Indice général des prix	+12%
Smic brut horaire	+14%
Revenu disponible par ménage	+16%
Prix Restaurants, cafés	+20%
Prix Hébergements de vacances ⁷	+25%

Source : INSEE

⁶ Calculées par l'INSEE (2010), il s'agit des dépenses à caractère contractuel et difficilement renégociables à court terme : dépenses liées au logement, à l'eau, au chauffage ; services de télécommunications, frais de cantines ; services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ; assurances (hors assurance-vie) ; services financiers.

⁷ D'après nos calculs sur la base des prix catalogue, sur la même période, les prix de location VVF auraient augmenté de l'ordre de 30%.

Conclusion

Au final, la mixité sociale au sein des VVF a globalement progressée sous l'effet des changements de poids des catégories sociales, des variations de taux de départ et des modifications de pratiques d'hébergement. Mais il s'agit paradoxalement comme nous l'avons souligné d'un mouvement de brassage social « par le haut » avec un renforcement des populations les plus fortement partantes, du fait d'un effet de ciseau, revenus stagnants / prix du tourisme en hausse, affectant particulièrement les catégories historiques du tourisme social, employés et ouvriers.

Deux fortes nuances nous paraissent cependant à apporter à ce constat général. L'étude proposée ne concerne que les VVF. Les publics d'autres organismes de villages vacances et plus largement des autres secteurs du tourisme social – colonies de vacances, centres de jeunes... - mériteraient également d'être regardés sous cet angle. Par ailleurs, l'étude est réduite à la seule approche par les catégories sociales, ce qui justifierait en premier lieu de prolonger l'analyse au sein de chacune des catégories (entre salariés de PME et de grandes entreprises, du secteur public ou privé...) et de compléter le point de vue en utilisant également comme variables les revenus, la taille de famille, le lieu de résidence...

Enfin, nous voudrions faire remarquer que l'objectif de mixité sociale pendant les vacances est aujourd'hui d'autant plus précieux que pendant le reste de l'année cette mixité régresse dans l'habitat, les établissements scolaires ou les établissements culturels.

Bibliographie

AFIT (2000), *Tourisme associatif : étude sur les clientèles familiales*, Cahiers de l'AFIT, Paris, 88 p.

BITS (1996, 2006), *Déclaration de Montréal : Pour une vision humaniste et sociale du tourisme et Addendum d'Aubagne (2006) : Vers un tourisme de développement et de solidarité*, 8 p.

CAIRE, Gilles, LE MASNE, Pierre, NIVOIX, Sophie (2007), « Les Vacances en hébergement non marchand. Entre désir de convivialité et recherche d'économie », *Espaces*, n°249, juin, pp. 42-55

CAIRE, Gilles (2012), "Social Tourism and the Social Economy", in McCABE S, MINNAERT L., DIEKMANN A., *Social Tourism in Europe*, Channel View Publications, 2012, pp. 73-88

CAIRE, Gilles (2013), « Le tourisme social, un tourisme qui a du sens ? », *Espaces*, n°310, janvier-février, pp. 86-93

INSEE (2010), *Pouvoir d'achat, dépenses "pré-engagées" et revenu "arbitrable", Pouvoir d'achat et pouvoir d'achat par unité de consommation*, note, mai 2010, 3 p.

LE JEANNIC, Thomas, RIBERA, José (2006), « Hausse des départs en vacances, mais 21 millions de Français ne partent pas », *Insee Première*, n° 1093, juillet, 4 p.

REAU, Bertrand (2005), *Clubs de vacances et usages sociaux du temps libre : Une histoire sociale du Club Méditerranée*, Thèse EHESS, Paris, 468 p.

UNAT (2002), *Charte de l'UNAT*, juin, 5 p.